Des femmes pendant la Grande Guerre

Annie Jacquet

Comité des recherches historiques sur les Révolutions en Essonne

3 août 1914, l'Allemagne déclare la guerre à la France. En quinze jours, les hommes de 20 à 48 ans sont mobilisés et quittent leur foyer, laissant par exemple les moissons inachevées. Des usines et des ateliers ferment. Plus de 5 millions de femmes se retrouvent sans ressources. Que faire pour subvenir aux besoins de leur famille sinon travailler et suppléer l'absence des hommes ?

Certes, l'État a prévu une allocation pour les femmes de mobilisés et une politique sociale avait déjà vu le jour avant la guerre pour les familles nécessiteuses. Mais, ces aides ne permettent pas aux femmes de soldats de vivre, et surtout celles qui se retrouveront veuves rapidement.

Les femmes vont devoir prendre des responsabilités auxquelles ne les avaient pas préparée leur statut juridique et certaines vont s'investir dans le combat qu'on appelle aujourd'hui l'égalité hommes/femmes. Sans place dans la vie politique et même syndicale, que pourront-elles faire ? Le conflit ayant donné aux femmes plus de libertés et d'autonomie, est-ce un début d'émancipation ?

Quelques exemples d'Essonniennes et d'habitantes de la Seine-et-Oise, donneront un aperçu des difficultés rencontrées par les femmes pendant la guerre.

Une mobilisation féminine importante

Dès le 7 août, le Président du Conseil Viviani lance un appel aux femmes françaises « *pour qu'elles remplacent sur le champ du travail ceux qui sont sur le champ de bataille* ».

Nourrir la France

La priorité est pour l'agriculture. La population active est à près de 50 % rurale. Les femmes sont 3,2 millions d'ouvrières agricoles dont 850 000 femmes d'exploitants[117]. « *Le travail des femmes est complémentaire de celui des hommes ; elles s'occupent de la maison, de la basse-cour et des soins donnés aux animaux car on les considère comme physiquement*

[117] Sylvie SCHWEITZER, *Les Femmes ont toujours travaillé : une histoire du travail des femmes au XIXe et XXe siècles*, Paris, O. Jacob, 2002, p. 98.

faibles et inaptes au maniement des outils »[118]. Or il faut, dès les premiers jours de la guerre, terminer les récoltes.

Durant quatre ans, elles vont devoir assumer des travaux habituellement exécutés par les hommes, labours, semis, moissons, fenaison, récoltes..., et prendre la relève, aidées par les vieux, les enfants et quelques soldats en permission agricole.

Même des exploitantes retraitées reprennent leur activité pour éviter le dépérissement des fermes familiales. C'est le cas de Mme Charles Potheau, âgée de 79 ans, qui s'était retirée à Étampes avec une petite-fille. Cette fermière de Beauclair dans le Loiret avait déjà été mobilisée lors de la guerre de 1870, pendant laquelle, elle avait dû loger l'état-major du prince Frédéric-Charles, durant 6 mois. Elle devait nourrir tous les jours 500 hommes et présidait la table des officiers, se faisant respecter des Prussiens. Pendant 10 ans après son veuvage, elle dirige une exploitation de 380 hectares et un élevage important, où travaillent 50 employés. Elle refuse le mérite agricole que voulait lui donner le préfet. Ses deux petits-fils étant partis au front, elle va les remplacer dans leurs fermes de Nangeville, prenant la direction d'une des fermes et aidant sa bru dans l'autre exploitation. L'un des petits-fils est fait prisonnier et envoyé en Bavière où elle lui expédie de nombreux colis. Elle accomplit les besognes dans la ferme et les champs car dit-elle : « *Il faut non seulement empêcher l'exploitation de péricliter mais aussi nourrir la France* »[119].

Elles sont nombreuses, comme madame Potheau, qui prennent en charge les travaux les plus durs, sous la surveillance épistolaire de leur mari. Un réserviste de Méréville conseille à son épouse « *rentre la graine de luzerne, ne la mélange pas ; mets-la sur le tas, ne la mets pas dessous. Prends du monde pour le travail des betteraves. Arrange bien tout, que je retrouve tout en bon état* »[120].

Une affiche du 15 juin 1917 de l'Office départemental de placement, demande aux agriculteurs d'embaucher des chômeuses pour la fenaison et les moissons, les sollicitations d'emplois de femmes étant importantes[121]. Mais ce qui serait nécessaire pour ces travaux, ce sont des ouvriers agricoles et des hommes pour l'entretien des machines. À Méréville, Mme Leduc doit gérer sa ferme de 350 hectares avec un seul ouvrier agricole, au lieu des quinze d'avant, et elle a de grosses difficultés[122].

Les femmes doivent également répondre aux réquisitions militaires qui ne sont payées qu'avec du retard et à des prix inférieurs aux prix du marché. En 1916, une fermière de Fontenay-les-Briis n'hésite pas à écrire au commandant pour protester contre le prix proposé par l'armée pour la laine qu'elle a livrée en 1914[123].

Il y a encore beaucoup de petites exploitations en faire-valoir direct, où la technologie est peu présente, travaillant la terre avec un ou deux chevaux. Mais ceux-ci sont réquisitionnés par l'armée. Le maire de Chamarande écrit au préfet car en octobre 1917, une fermière de sa commune, dont le mari est mobilisé depuis le début de la guerre, cultive seule

---

[118] Ibid., p.135.
[119] *L'Abeille d'Étampes- Le Réveil d'Etampes*, n° 1, 7 août 1915.
[120] Arch. dép. Yvelines – 2R/RAV55.
[121] Arch. dép. Yvelines – 103J 22.
[122] Arch. dép. Yvelines – 2R 48.
[123] Arch. dép. Yvelines – 4U 783.

ses champs et son cheval qui n'avait pas été réquisitionné est mort. Le Maire demande au préfet où elle pourrait acheter un cheval réformé de l'armée pour le remplacer[124].

Pour encourager les agricultrices, la Société d'agriculture de Seine-et-Oise décide d'accorder une médaille « *aux travailleurs de fortune, les femmes particulièrement mais aussi les enfants et les vieux parents qui ont assuré la culture des terres en l'absence des hommes mobilisés* »[125].

Les Conseils généraux leur décernent également des diplômes d'honneur et en 1920, le ministre de l'agriculture attribuera aux plus méritantes, une décoration de chevalier du mérite agricole

Du fait du manque de main-d'œuvre masculine et malgré la mobilisation féminine, la superficie des terres cultivées diminue et les récoltes sont insuffisantes pour alimenter la population, la priorité étant donnée à la nourriture des soldats. La production agricole recule ce qui va entraîner une pénurie de denrées en 1917 et 1918. Un journaliste écrit « *sans l'acharnement des femmes à se substituer aux hommes [dans les travaux agricoles] .... Les champs seraient en friche et nous ne serions pas loin de famine* »[126].

Pour essayer de former les femmes aux travaux agricoles, à l'agronomie et à l'élevage, Mme Babet, fondatrice de la revue « *La femme au foyer* », crée en 1917 la première ferme-école pour jeunes filles à Saint-Léger en Yvelines[127].

Mais pour faire la guerre, il faut des armes et des munitions : l'État va multiplier les usines de guerre et demander la contribution des femmes pour les faire tourner.

Produire des armes et des munitions

Dès août 1914, de nombreuses usines ferment, faute de main-d'œuvre, en particulier les usines de textile, et la population industrielle baisse de 20 %. Or, il faut produire dans le plus bref délai une énorme quantité de matériel de guerre et de munitions. On ne pouvait s'en remettre au système de production industrielle du temps, au moment où les départements du Nord et de l'Est étaient occupés par les Allemands. L'État a donc dû intervenir : il a rallié les industriels dispersés et les a groupés puis réparti entre eux les commandes, les matières premières et la main-d'œuvre. Les usines sont transformées en usine de guerre.

Des femmes travaillaient déjà dans les usines avant la guerre représentant 7 à 10 % des ouvriers. À la fin de 1917, elles représentent un tiers de la main-d'œuvre industrielle en région parisienne. Les usines se mettent en place à partir du début de 1915. « *Certaines usines se créent de toute pièce, comme celle d'André Citroën, quai de Javel, modernes*

---

[124] Arch. dép. Essonne – EDEPOT22 4H/4.
[125] *L'Abeille d'Étampes. Le Réveil d'Étampes*, 3 février 1917, n°136.
[126] *Almanach du Petit Parisien, 1917. L'effort patriotique.*
[127] *L'Illustration*, 13 octobre 1917.

rationalisées. Tendant vers la monoproduction d'obus de 75, elles peuvent employer jusqu'à 80 % de femmes dans certains ateliers»[128].

Dans les usines de guerre, le travail est peu qualifié et pénible, mais les salaires sont attractifs ce qui incitent les femmes à y aller. « *Les munitionnettes sont les mieux payées des femmes et leurs écarts de salaires d'avec les ouvriers masculins se réduit de 50 % en 1913 à 20 % en 1917* »[129]. « *On estime qu'en 1918, il y a dans les usines d'armement 430 000 femmes, 497 000 mobilisés, 133 000 enfants de moins de 18 ans, 13 000 mutilés, 108 000 étrangers, 61 000 coloniaux et 40 000 prisonniers de guerre. Ces chiffres globaux masquent une grande disparité. Les femmes constituent par exemple 60 % du personnel chez Citroën, 29 % chez Renault, 20 % chez Panhard, 10 % chez Blériot. Elles sont très nombreuses dans la fabrication des obus, des cartouches, des grenades, des fusées, d'où leur surnom de munitionnettes. Une circulaire du 20 juillet 1916, recommande leur emploi pour certaines opérations et l'impose pour d'autres, ainsi l'emboutissage, le dégrossissage, l'ogivage, la trempe, le finissage, le contrôle et le ceinturage des obus de 75 et de 120* »[130]. Dans les travaux où il convient d'apporter du soin et de la minutie, les ouvrières ont suppléé aux ouvriers. Dans son livre, *La Française dans la guerre*, Gaston Rageot écrit : « *Il reste de la ménagère dans la tourneuse d'obus et les femmes font de la métallurgie comme du tricot* »[131].

Pour celles qui habitent près des usines, pas de problème de logement. Par contre, beaucoup d'entre elles vont devoir loger dans des cantonnements de fortune insalubres. En octobre 1916, le Sous-secrétaire d'État adresse une recommandation aux directeurs des établissements de l'artillerie et des poudres : « *Il semble indispensable de prendre d'urgence les mesures nécessaires pour fournir aux établissements des poudres et de l'artillerie la main-d'œuvre féminine qui leur est nécessaire. Je viens de me mettre d'accord avec M. le Ministre du travail pour assurer dans diverse régions de France un recrutement d'ouvrières qui pourront être envoyées aux établissements qui ne peuvent recruter sur place le personnel féminin dont ils ont besoin. [...] Vous devez assurer le logement et la nourriture des ouvrières. Les cantonnements doivent être aménagés avec le plus grand soin et les ouvrières doivent y trouver un confort suffisant. L'hygiène doit être surveillée et les bâtiments doivent comporter des lavabos, de la literie et des placards* »[132]. En 1916, on crée une inspection des cantonnements dans les usines.

Le travail est très dur ; il faut rester debout 10 h par jour, porter de lourdes charges. Les obus pèsent 7 kg et chaque femme en produit 2500 par jour, soit une manipulation quotidienne de 35 000 kg car il faut retourner l'obus deux fois[133]. Les lois de salubrité ne sont plus respectées. Les odeurs sont difficiles à supporter, les poussières sont partout présentes dans les ateliers, il y a des émanations de gaz et de fumées. Ce sont des travaux dangereux, car les ouvriers manipulent des produits toxiques et du TNT, des produits corrosifs, des métaux comme le plomb, le cuivre, le nickel dont les poussières sont

---

[128] Sylvie SCHWEITZER, *op. cit.*, p. 97.
[129] Sylvie SCHWEITZER, *op. cit.*, p. 98.
[130] Françoise THEBAUD, *Les Femmes au temps de la guerre de 14*, Paris, Payot, 2013, Petite bibliothèque Payot, p. 240.
[131] Gaston RAGEOT, *La Française dans la guerre*, Paris, Attinger frères, 1918, p. 244.
[132] *Bulletin des usines de guerre*, n° 28, 30 octobre 1916, p. 219.
[133] Arch. dép. Yvelines. 87J 208. Marcelle CAPY, *Une Voix de femme dans la mêlée*, Paris, P. Ollendorf, 1916.

délétères, sans oublier l'huile des machines. De nombreux accidents se produisent car les machines n'ont pas de protection. Les risques d'explosion sont importants. Les brûlures, provoquées par des projections d'acides ou de produits alcalins, des matières inflammables, sont extrêmement fréquentes entraînant un grand nombre de jours d'incapacité de travail.

Le 18 juin 1917, un bâtiment des usines Renault de Billancourt s'effondre, provoquant la mort de 20 personnes et de nombreux blessés. À Massy, c'est un wagon de chemin de fer, transportant du nitrate de soude pour l'usine Loyer fabricant de mélinite, qui explose, le 28 janvier 1917, tuant plusieurs personnes et faisant de gros dégâts aux alentours[134]. « *En 1917, il y a eu 218 000 accidents de travail dans la métallurgie, près de la moitié de l'ensemble des accidents de l'industrie : ils touchent essentiellement des femmes dans la seconde moitié de la journée* »[135], car la fatigue se fait alors sentir. Les conditions de travail sont terribles. Les lois sociales sont mises de côté. Il n'y a plus de limitation de la journée de travail qui est le plus souvent de 10 h mais peut aller jusqu'à 11 h ou 12 h en cas de nécessité. Pas de repos hebdomadaire, seulement 2 jours par mois. L'épuisement est tel que peu de femmes demeurent à la même place plus de 3 mois.

Le sous-secrétaire d'État à l'artillerie et aux munitions, Albert Thomas, incite les industriels à moderniser leur outillage pour qu'il puisse convenir à des femmes, moins fortes physiquement que les hommes, et peu qualifiées. Certaines usines importent des États-Unis et d'Angleterre des appareils de levage et de manutention. Mais ce n'est pas le cas partout et les ouvrières doivent travailler sur des machines trop grandes et trop lourdes prévues pour des hommes. Les nouvelles machines permettent une division des tâches et les femmes doivent s'adapter à un travail répétitif pour une production en série, rendant les rendements plus élevés[136]. Les industriels les cantonnent dans les travaux nécessitant de la précision et de la qualité et pour la vérification, et dénient aux ouvrières toute capacité à assumer des responsabilités.

Dans les poudreries comme celle du Bouchet, le travail féminin est réglementé : l'emploi des jeunes filles de 16 à 18 ans n'est pas autorisé. Mais, à défaut de femmes de plus de 18 ans, et sous réserve d'appliquer les mêmes conditions de salaire, on peut occuper dans les poudreries, après un examen médical sérieux, des ouvrières de 16 à 18 ans à des travaux de jours dans des ateliers où il ne se produit pas d'émanations dangereuses et à des travaux qui ne risquent pas de nuire à leur santé. Le médecin veillera également à ce que les jeunes ouvrières ne soient pas surmenées[137]. Pendant la guerre de 14-18, la Poudrerie voit ses effectifs passer de 500 à 5 000 personnes, dont 2000 femmes et plus de 1 000 "coloniaux". Mais, la Poudrerie et certaines industries ont des difficultés à recruter des femmes et d'après le Sous-secrétaire d'État, elles résultent : « *d'absence de mesures pour la garde des enfants, une organisation insuffisante des moyens de transport ou l'impossibilité pour les ouvrières de se loger et de se nourrir dans de bonnes conditions*[138].

Dans un rapport présenté au comité du travail féminin, le 4 décembre 1916, un médecin préconise aux industriels de créer des chambres d'allaitement dans les usines ou à

---

[134] Arch. dép. Essonne, 5M/28.
[135] Françoise THEBAUD, *op. cit.*, p. 252.
[136] *Ibid.*, p. 241.
[137] *Bulletin des usines de guerres*, n°11, 10 juillet 1916, p. 84.
[138] *Ibid.*

côté, car « *la mère a le droit et le devoir de nourrir son enfant, car son lait appartient à ce dernier, elle n'en a que la gérance. La mère doit avoir à 9 h et à 13 h une demi-heure pour allaiter son enfant. Le salaire doit rester intégral même quand il est aux pièces. Il faut que dans l'essor formidable de l'industrie pendant cette guerre, que les patrons pensent un peu à la régénération de la race en créant des chambres d'allaitement* »[139]. La loi du 7 août 1917, prévoit que, les mères qui allaitent, bénéficient d'une heure par jour en deux fois 30 minutes pendant une année. Elles doivent pouvoir allaiter dans l'usine. Les chefs d'établissements employant plus de 100 femmes de plus de 15 ans peuvent être mis en demeure d'installer des chambres d'allaitement. Le ministre Loucheur va même plus loin en demandant aux directeurs des usines d'État d'installer les femmes qui allaitent dans des ateliers qui comportent des postes de travail moins fatigants[140]. Des plans sont proposés aux industriels. Et en juin 1918, on compte dans les usines de la région Parisienne 33 chambres d'allaitement, qui peuvent aller de quelques berceaux à 60 chez Citroën quai de Javel, 2 crèches et 2 garderies. En province, peu de chambres d'allaitement mais plus de crèches et de garderies[141]. En Essonne, il semble qu'il n'y ait pas eu de chambres d'allaitement dans les industries de guerre privées (illustr. 59).

La production va atteindre 300 000 obus par jour en 1917. La France devient le producteur d'armes le plus important employant près de 1 300 000 personnes en 1918 contre 50 000 en 1914.

Certains industriels mènent une politique sociale pour inciter leurs ouvrières à procréer. C'est le cas de l'usine Feuillette de Meudon qui fait apposer dans son usine une affiche. Le montant des primes de naissance est caractéristique du sexisme de l'époque, une fille valant moins qu'un garçon !

Œuvres de protection de l'enfance dans les industries privées

Vive la France !
Pour que la France soit forte.
Pour que la France soit heureuse.
Pour que la France soit grande.
Il lui faut des enfants, des fils et des filles.

Aides accordées

- Caisse spéciale destinée à couvrir en partie les frais occasionnés aux ouvrières de mon usine pour la naissance de leur enfant.
- Pour encourager la maternité : les femmes ayant plus de 5 mois de présence à l'usine, recouvrent une prime de 50 F pour prendre les soins exigés par la maternité. Si elle a moins de 5 mois de présence, la prime est calculée à raison de 10 F par mois.
- Primes de naissance payées à raison de 20 F par mois et paiement 8 jours après la naissance
  - 100 F pour une fille
  - 200 F pour un garçon
  - Le paiement de la prime a lieu même en cas de décès de l'enfant.
- Anniversaire de naissance : prime de 100 F si l'enfant est encore vivant et si son père travaille encore à l'usine.
- Pouponnière : une pouponnière est installée à l'usine de Meudon dans la forêt. Toutes facilités sont données aux mères pour l'allaitement de leurs bébés et les soins hygiéniques sont donnés aux enfants par une infirmière attachée à la pouponnière.

Vivent les Petits de la France[142]

[139] *Bulletin des usines de guerre*, n°36, 1er janvier 1917, p. 285-287.
[140] *Bulletin des usines de guerre*, n°25, 2e année, 15 octobre 1917, p. 194.
[141] *Bulletin des usines de guerre*, n°8, 3e année, 17 juin 1918, p. 57-59.
[142] *Ibid.*, p. 57.

Les besoins de l'armée sont divers et des entreprises continuent leur production d'avant le conflit.

En Essonne, les Forges d'Athis-Mons fabriquaient des fers pour les chevaux avant la guerre. Elles continuent à produire du fer plat pour les cercles de roues destinées aux canons. Une femme témoigne que pendant la guerre, sa mère travaillait à la manutention et l'hiver les barres de fer lui collaient à la peau à travers les vêtements[143]. En 1914, il y avait 44 ouvriers aux Forges ; en 1917, l'effectif monte à 95 militaires, 150 civils et 37 femmes[144].

Des femmes sont également employées dans les usines de pétrole d'Athis-Mons, la société Bellanger frères, forges et tréfilerie, SIDI (illustr. 55 à 57). Elles fabriquent des fûts métalliques pour le transport des huiles inflammables (essence, pétrole), des bidons et vérifient leur étanchéité. En cas de fuite, il fallait faire une soudure au chalumeau[145]. Mme Desprez, qui avant la guerre faisait de petits métiers (boutons, plumes, cannage de siège pour le faubourg Saint-Antoine), entre à l'usine car, avec la guerre, elle n'avait plus de travail. Son activité consiste à passer de l'acide à l'endroit de la fuite, à souder et à mettre une estampille ovale. Il y avait de nombreuses brûlures[146]. L'usine sera reconvertie en fabrique d'obus de 75.

Certaines femmes sont affectées au déchargement des wagons de chemin de fer à la gare d'Athis-Mons ou au halage des péniches sur la Seine, harnachées de courroies[147]. D'autres encore vont même conduire des camions aux Forges d'Athis[148].

Lors d'une interview, Mme Bissonnier, née en 1898, qui a été embauchée à 12 ans dans une chapellerie de Corbeil pour faire des courses pour le patron, raconte ses souvenirs de guerre. Cet atelier ferme pendant la guerre par manque de matières premières pour la fabrication des feutres, la laine étant réservée à la confection des uniformes des soldats. Elle trouve du travail à l'usine Decauville qui fabrique et répare des wagons de chemin de fer (illustr. 58). De petite taille, elle pouvait se glisser dans une fosse en dessous des wagons, pour serrer les freins par des sabots et peindre le dessous de la voiture. La peinture dégoulinait sur ses cheveux et son visage, peinture qu'elle enlevait chaque soir avec de l'essence. Elle travaille 50 heures par semaine, de 7 h à 18 h 30 avec 1 h 30 pour le déjeuner. Âgée de moins de 18 ans, elle est payée 0,35 F de l'heure[149]. Avoir des trains en bon état est essentiel pour le transport des troupes, des blessés, du ravitaillement et des armes.

La guerre se modernise avec l'utilisation de l'aviation, d'abord d'observation avec les dirigeables, puis de combat. L'aérodrome de Saint-Cyr-l'Ecole, construit en 1907, devient pendant la guerre une école de perfectionnement pour les pilotes et surtout un énorme

---

[143] Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1166, interview des anciens d'Athis-Mons, 1978.
[144] Arch. dép. Essonne, INSEIZE/1175. Michel BRIGAT, « Les Forges d'Athis », in Noëlle GEROME (DE), *La Région parisienne industrielle et ouvrière : cultures et recherches*, Paris, DRAC, 1999, n°6.
[145] Arch. dép. Essonne, PBR/2011. *L'appel des sirènes : quai de l'industrie à Athis-Mons*, Centre culturel d'Athis-Mons, 1999.
[146] Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1520. Daniel TREUIL, *Athis-Mons : 1890-1939*.
[147] Arch. dép. Essonne, INOCTAVO/2825. François PETIT, *Du cabanon au pavillon ou le développement des lotissements sur le plateau d'Athis-Mons* : 1896-1950, Athis-Mons, Centre culturel d'Athis-Mons, 1993, p. 31.
[148] Arch. dép. Essonne, INQUARTO/1520. Daniel TREUIL, *op. cit.*
[149] Arch. dép. Essonne, 6AV/57. Mémoire et patrimoine vivant de Corbeil-Essonnes, interview de Mme Bissonnier par M. Blin, 11 juin 1998.